

Jeudi 27 février 2025

RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2024

Paul Euzière

Conseiller municipal de Grasse

Conseiller communautaire

Président du groupe

« Grasse à Tous-Ensemble et Autrement »

Ce rapport met en avant un grand nombre d'initiatives positives en faveur du développement durable, mais plusieurs **points critiques et axes d'amélioration** peuvent être soulignés.

Tout d'abord, il faut regretter l'absence d'une évaluation chiffrée de l'impact réel des actions de la CAPG.

En effet, bien que le rapport présente de nombreuses actions, **peu d'indicateurs précis permettent de mesurer leur impact concret sur notre territoire.**

Il manque des **données d'évaluation comparatives avec les années précédentes** pour mesurer les progrès ou les échecs (exemples : la réduction réelle de la précarité alimentaire est abordée ; Très bien. Mais en chiffres ?

Idem pour la baisse des émissions de CO₂ ou les économies d'eau).

- Des **tableaux de suivi** avec des objectifs chiffrés et des résultats obtenus permettraient une meilleure évaluation des performances.

Les actions des 17 objectifs de Développement Durable apparaissent dispersées et sans stratégie globale visible.

Le rapport mentionne une **multitude de projets locaux**, mais il est difficile de percevoir une **cohérence stratégique globale.**

Par exemple, des initiatives sur la **mobilité douce** sont mises en place (Solexyclettes, Maison de la Mobilité...), mais aucune donnée ne permet de mesurer leur réelle efficacité en termes de réduction de l'usage de la voiture.

Il serait pertinent d'intégrer pour chacun des 17 objectifs une **vision à long terme avec une feuille de route claire et des bilans réguliers** permettant de voir où l'on en est des objectifs que le conseil communautaire s'est fixé.

A propos du financement et de la pérennité des actions :

Certaines actions sont mises en avant (ex. rénovation énergétique, transition agricole), mais il manque **des précisions sur le financement durable** de ces programmes.

L'impact des aides financières (exemple : subventions pour la rénovation énergétique) n'est pas analysé.

On peut se poser la question de savoir si ces aides ont permis une **réduction significative des factures énergétiques** des bénéficiaires.

Une autre remarque, ce rapport révèle un manque d'implication et de participation des habitants de la CAPG

Le rapport met en avant des actions comme le compostage collectif ou les jardins partagés, mais il n'indique pas le **taux de participation des citoyens**.

Les consultations citoyennes sont peu mentionnées.

Or, un développement durable efficace passe par une co-construction avec les habitants et les acteurs locaux.

Un **suivi sur l'adhésion des citoyens** (exemple : combien de personnes utilisent les vélos en libre-service ? Quel taux d'adhésion aux actions locales ?) permettrait d'évaluer l'acceptation et l'efficacité des mesures.

La question de la Transition écologique est un défi majeur.

Des initiatives comme l'amélioration de la gestion de l'eau (objectif 6) et la transition énergétique sont évoquées, mais **il manque des éléments sur leur impact réel** :

L'amélioration de la source de la Foux à Grasse avec la construction de l'unité de traitement sera sans doute bénéfique, mais aucun chiffre n'est présenté sur l'économie d'eau réalisée.

Le rapport parle de sensibilisation aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables, notamment au niveau des scolaires -ce qui est évidemment positif- ; mais il donne peu d'indications sur une **baisse effective de la consommation énergétique du territoire**.

Enfin, et c'est un point aussi important, **il y a dans ce rapport 2024 une absence d'approche critique et d'auto-évaluation des actions engagées**

Le rapport met surtout en avant **les réussites**, mais il ne parle pas des **difficultés rencontrées** ou des **actions qui n'ont pas abouti**.

Une **analyse des échecs ou des obstacles** (ex. manque de financement, retards, faible participation des citoyens) permettrait d'améliorer les politiques publiques et d'ajuster les stratégies.

En conclusion, ce Rapport sur le Développement Durable 2024 apporte des éléments d'information, mais il est perfectible et comporte des faiblesses : un Manque d'indicateurs concrets pour mesurer l'impact réel des objectifs retenus, une stratégie globale peu claire, une absence d'auto-évaluation des limites et échecs des actions et un manque de participation citoyenne qui soit documentée.

Pour améliorer l'évaluation des actions, nous proposons que la CAPG mette en place des **rapports d'impact détaillés**, des **enquêtes auprès des habitants** et que soient fixés des **objectifs chiffrés à atteindre chaque année**.